

éditorial

Le morne intérêt porté par les français à l'enjeu présidentiel s'explique, selon les spécialistes, par le fait d'une part que le débat n'était plus de savoir qui serait le Président mais qui occuperait le vrai centre de pouvoir en sortant vainqueur des élections législatives, et d'autre part par le fait que le bilan de nos gouvernants était jugé plus que modeste. Aucune réforme ne serait engagée, aucun progrès n'aurait été réalisé, aucun bouleversement n'aurait été apporté à nos petites habitudes un refrain bien connu dans notre région. Les experts seraient en effet bien inspirés de venir en Isère, et singulièrement dans l'agglomération, vérifier cette affirmation, car en fait de bouleversement, celui qu'on nous prépare, dépasse l'entendement.

La Métro et la Ville de Grenoble, ayant en effet unilatéralement décidé qu'il était plus urgent de construire une 3^e ligne de tramway que de désenclaver les portes d'entrée de l'agglomération en lançant la construction du tunnel sous la Bastille, **l'enquête publique en cours d'achèvement révèle l'ampleur des dégâts annoncés.** Comment, en effet, mesurer l'impact du passage en deux fois une voie du pont de Catane, la fermeture

de l'estacade au profit d'un gigantesque carrefour à feux qui laisse rêveur, et enfin la suppression dans chaque sens d'une voie de circulation sur le boulevard Jean Pain entre Grenoble et Meylan ?

Les fermetures d'axes et ruptures auront évidemment des incidences considérables sur la circulation aux abords de la Ville de Grenoble. Et là encore, **les autorités politiques de notre agglomération ont imaginé une solution de délestage qui pourrait comporter de graves conséquences pour les Meylanais :** afin de fluidifier la circulation sur la Rocade Sud, il serait décidé de doubler la voie d'accès à l'autoroute en direction de Chambéry. Mais ce doublement rend dangereux le point de rencontre avec les automobilistes qui, en provenance de Grenoble et du boulevard Jean Pain empruntent l'autoroute pour rejoindre l'échangeur d'accès à la ZIRST.

Cette voie appelée « collectrice » sera donc coupée, renvoyant de façon diffuse dans la Ville de Meylan, principalement sur l'avenue de Verdun, l'avenue du Vercors et la rue du Taillefer, **700 véhicules/heure aux moments de pointe ;** ces véhicules alimentent les 8 000 emplois de la ZIRST.


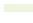

Une hypothèse inadmissible, encore aggravée par les nouveaux dangers pesant sur la réalisation de la Directissime (desserte de car rapide entre Grenoble et Meylan), pourtant décidée par le SMTC mais, semble-t-il reportée, afin de permettre le financement de la 3^e ligne de tramway : elle dessert Seyssins et c'est après tout tellement plus stratégique que notre modeste village...

Notre premier combat sera d'alerter la population sur la décision la plus imminente, à savoir la fermeture de cette fameuse collectrice. Nous n'acceptons pas cet augure, **sollicitons votre soutien** pour mobiliser les Meylanais contre cette nouvelle promesse d'embouteillages, de pollution atmosphérique dans nos rues, et de risques supplémentaires d'accidents de la circulation.

A ceux qui veulent sacrifier Meylan sur l'autel des intérêts politiques bien compris du Maire de Grenoble et du Président de La Métro, il convient d'apporter une récompense proportionnée : **je vous propose une mobilisation citoyenne sans précédent.**

Kitty Lequesne



-  Accès A41 en direction de Chambéry ou Rocade Sud vers Lyon.
-  Collectrice en provenance du carrefour de l'Europe neutralisée.
-  Accès Zirst en provenance de la Rocade Sud uniquement.

sommaire

page 2 ▶ Dossier : Le Maire saisit la Chambre Régionale des Comptes page 3 ▶ Les activités : Le centre de tri d'Alhanor et le Sénat page 4 ▶ Interviews : La délinquance par Sébastien Roché et le Capitaine Olivier Le Bianic page 5 ▶ Nature à Meylan : partons en promenade page 6 ▶ Le mot de la présidente ▶ Agenda 2002-2003.

M&M : Quelle est votre analyse de la situation financière de la commune ?

CS : Le compte administratif 2001 est le reflet de l'exécution du budget voté en décembre 2000 par l'équipe de J.X. Boucherle. Alors que l'on entend souvent dire que Meylan est une « ville riche », sa présentation au Conseil Municipal du 17 juin a été l'occasion pour beaucoup de Meylanais de découvrir l'importance de la dégradation des finances communales.

Pour les élus, il ne s'agissait malheureusement que de la confirmation de l'audit financier que la nouvelle municipalité avait fait réaliser dès le mois de mai 2001 dont l'étude prospective paraît maintenant presque optimiste.

Cette situation est la conséquence d'une stratégie financière très imprudente de 1995 à 2001, à savoir :

- Un programme d'investissement excessif et irréfléchi. Par exemple, en 2001, les dépenses d'équipement ont représenté 403,08 € (2 644 F) par Meylanais alors que la moyenne des villes comparables est de 206,72 € (1 356 F). Soit pratiquement le double ! Quant aux nouvelles dépenses de fonctionnement engendrées par les nouveaux équipements (Gymnase du Charlaix, Maison de la musique), elles n'ont pas été prises en compte.
- Une méthode dangereuse pour financer les investissements en privilégiant l'utilisation de la trésorerie (financement court terme), au lieu d'emprunter (financement moyen ou long terme).
- Un financement extérieur des investissements (subventions ou autres) très médiocre et largement inférieur aux chiffres habituels.
- Enfin, le train vie de la ville durant cette période n'a pas été maîtrisé.

Tous ces éléments concourent à la diminution importante de nos capacités d'épargne et expliquent qu'aujourd'hui, nous n'avons pratiquement plus aucune marge de manœuvre financière. C'est pourquoi Madame le Maire a saisi la Chambre Régionale des Comptes.

Pour les années qui viennent, nous devons mettre en œuvre un programme d'investissement global, chiffré et prospectif et les moyens nécessaires pour parvenir à contenir les frais de fonctionnement.

*Christian Sartorius,
adjoint délégué à la prospective et aux finances.*



Chambre Régionale des Comptes
Monsieur Bernard Levallois
Président
241, rue Garibaldi
69398 Lyon Cedex 03

Direction générale des services

Le 25 juin 2002

Monsieur le Président,

Pour faire suite à une déclaration solennelle en séance du Conseil Municipal du 17 juin dernier, je souhaite vous saisir du Compte Administratif 2000 et du Budget Primitif 2001 de la Ville de Meylan dont l'examen par mes services semble révéler de graves erreurs.

Je vous prie de trouver ci-joint les pièces comptables de ces deux exercices, et souhaite, plus particulièrement, appeler votre attention sur les faits suivants :

- Des crédits de 3,1 MF sont inscrits au compte administratif 2000 et au compte de gestion 2000 sans avoir fait l'objet d'un vote explicite en Conseil Municipal.
- Certaines charges de fonctionnement ont été sous évaluées à l'occasion du vote du budget primitif 2001, pour un montant de 5,9 MF, qui intègrent notamment les charges de personnel (2,6 MF) et plusieurs dépenses de gestion (fluides, télécommunications). La révélation de cette dissimulation a contraint la nouvelle équipe municipale à inscrire, en cours d'exécution budgétaire, ces crédits non votés au Budget Primitif.
- Un emprunt d'un montant de 29.166.879,48 F a fait l'objet d'un report sur l'exercice 2001. Dans la mesure où cette recette n'a fait l'objet d'aucun engagement préalable au 31/12/2000, cet emprunt nous paraît fictif.

De l'ensemble de ces faits, ressort au titre des résultats cumulés 2001, un résultat global de clôture de - 22.934.000 F pour l'exercice 2001.

Cette situation me paraît suffisamment grave pour vous demander de bien vouloir exercer un contrôle budgétaire sur les pièces jointes et exercer votre mission de contrôle de gestion assortie des observations que, le cas échéant, ces comptes vous inspireront.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Marie-Christine Tardy

4, avenue du Vercors
BP 99 - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 41 59 00
Fax 04 76 41 59 45
www.mairie-meylan.fr
mairie@mairie-meylan.fr

Rencontrez-nous au Forum des Associations

le samedi 14 septembre
au Gymnase des Buclos
de 10 heures à 18 heures.

Le Centre de Tri d'Athador

Athador traite les déchets produits par les communes de l'agglomération grenobloise soit (375 200 habitants) mais également ceux produits par certaines collectivités extérieures à l'agglomération (136 572 habitants).

L'ensemble des installations est entièrement piloté à partir d'une salle de contrôle, située au cœur de l'usine et capable de détecter tout dysfonctionnement ou anomalie en temps réel.

Au total, ce sont 120 000 tonnes de déchets ménagers, provenant des 23 communes de l'agglomération grenobloise, qui transitent chaque année par le Centre de Tri de l'Île d'Amour. 24 personnes ont eu le privilège d'en effectuer sa visite.

Recycler ses déchets permet de moins polluer. En les récupérant et en les triant, vous leur permettez de revenir dans un circuit de production, et agirez ainsi chaque jour en faveur de l'environnement.

Usant du principe de précaution et suite aux plaintes de nombreux riverains et aux sollicitations de la part d'associations comme

la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) ou l'Aura (Association des usagers et riverains d'Athador), la ville de Meylan a commandé au cabinet Carso des analyses de teneur en dioxine autour du site d'Athador. Bénéficiaire d'une accréditation Cofrac et d'un agrément DGCCRF, celui-ci est en effet un expert en la matière.

Le cabinet Carso a ainsi réalisé plusieurs prélèvements (4 échantillons : 1 sol, 2 végétaux, mousse + pousse de blé) en avril dernier, et vient de rendre les résultats de ces différentes mesures. **Si les teneurs en dioxine identifiées semblent compatibles avec les réglementations existantes ou en cours d'adoption, ces mesures révèlent que les différents échantillons sont impactés.** Des résultats qui recommandent donc une grande vigilance et qui ont conduit le Maire de Meylan, Marie-Christine Tardy, à interpeller le préfet de l'Isère et le président de la Métro, Didier Migaud.

La ville de Meylan veut ainsi attirer l'attention sur la nécessité d'élargir ces analyses, afin de mesurer plus précisément l'impact de cette activité et l'évolution des teneurs constatées dans le temps.

Le Sénat : Une assemblée ouverte, à l'écoute d'un monde en mouvement.

À travers le monde, le bicamérisme connaît un essor remarquable. Plus de 70 pays ont adopté le système bicaméral.

Le Sénat présidé par Christian Poncelet est composé de 321 sénateurs : 304 d'entre eux sont élus dans les départements de métropole et d'outre-mer, et 5 dans les autres collectivités d'outre-mer. Particularité du Sénat : 12 sénateurs représentent nos compatriotes établis hors de France. Le Sénat compte désormais 35 femmes, soit 11 % de son effectif.

Le président du Sénat est élu pour trois ans après chaque renouvellement du Sénat, il représente son assemblée et dirige les débats. Il dispose d'importantes prérogatives constitutionnelles : il doit notamment être consulté par le président de la République en cas de dissolution de l'Assemblée nationale, et désigne 3 des 9 membres du Conseil constitutionnel auquel il peut soumettre une loi ou un traité qu'il estime contraire à la Constitution.

Le Parlement adopte une centaine de lois chaque année.

Le Sénat examine près de 5 000 amendements par an. Environ 7 000 questions écrites sont posées chaque année au gouvernement par les sénateurs.

Qui élit les Sénateurs ?

Les Sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par collège électoral composé, dans chaque département :

- 8 des députés, conseillers généraux et régionaux ;



- 8 des délégués des conseils municipaux, qui représentent 95 % du collège.

Les Sénateurs sont donc essentiellement élus par des conseillers municipaux. Le nombre des délégués varie selon la population des communes :

- 8 de 1 à 15 délégués dans les communes de moins de 9 000 habitants,
- 8 des délégués supplémentaires dans les communes de plus de 30 000 habitants, à raison d'un délégué par tranche de 1 000 habitants au-dessus de 30 000.

Le sénateur Jean Faure qui nous y a invités, occupe le poste de questeur, il assure avec deux de ses collègues l'administration et la gestion du Sénat. Le 27 mars dernier, 28 Meylanais ont passé une journée inoubliable, dans un lieu particulièrement extraordinaire.

M&M : Vous avez réalisé une étude directement auprès des jeunes délinquants. Y a-t-il une délinquance spécifique des jeunes ?

SR : Oui, la délinquance des jeunes est faite largement de petites ou grosses dégradations (entre 11-15 ans), puis elle devient orientée vers le vol et le trafic (17-19 ans). Les bagarres et les coups sont stables entre 15 et 19 ans. Un bon tiers des bagarres sont des règlements de compte entre bandes ou groupes. On ne connaît pas cela chez les adultes. Enfin, plus de 10 % des jeunes transportent une arme sur eux (même si ce n'est pas tous les jours qu'ils l'ont dans la poche). Même s'ils disent vouloir se protéger, lorsqu'un incident éclate, cela aggrave les conséquences. D'une manière générale, ceux qui se bagarrent ou volent le plus s'arment. Le couteau est un outil de productivité : on convainc plus vite de lâcher le blouson ou le mobile.

M&M : Pour beaucoup de citoyens, la délinquance est souvent assimilée aux jeunes maghrébins ou musulmans. Comment réagissez-vous ?

Tout d'abord ce n'est pas la religion qui fait la délinquance. Mais il faut regarder la réalité en face. Les jeunes d'origine maghrébine sont plus délinquants que ceux d'origine française. Et même nettement plus : 2 à 3 fois plus selon les actes. Avec l'enquête de délinquance auto-déclarée que nous avons réalisée, on ne peut plus se permettre d'accuser la police de tourner son activité vers ces jeunes et d'en trouver plus qui sont délinquants. D'après leurs propres déclarations, ils commettent plus de petits délits (vols sans violence, petites dégradations) et surtout plus de délits graves (cambriolages, vols de voiture, caillassages, incendies, coups violents). Les 5 % les plus actifs, autrement dit les "noyaux durs", lorsqu'ils sont formés de délinquants d'origine maghrébine réalisent 86 délits par tête contre 42 pour ceux d'origine française. Pour les délits graves, les chiffres sont de 16 contre 5. On ne saurait dans ces conditions s'étonner que certains jeunes aient très mauvaise réputation.



Sébastien Roché, sociologue, est chercheur au CNRS et enseignant à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Il vient de publier "La délinquance des jeunes, les 13-19 ans racontent leurs délits" aux éditions du Seuil. Il est également animateur de la liste de discussion "Sécurité", sur le site www.territorial.fr.

Sébastien Roché conduit actuellement une mission de coordination sécurité pour la ville de Meylan.

M&M : Comment se compose la compagnie que vous commandez depuis Meylan ?

OLB : La compagnie de gendarmerie départementale de Meylan, que j'ai l'honneur de commander, comprend onze brigades territoriales réparties dans la vallée du Grésivaudan (Pontcharra, Allevard, Le Touvet, Goncelin, Villard-Bonnot, Domène, Saint-Ismier, Meylan), dans la cluse de Voreppe (Saint-Égrève et Voreppe) et en Chartreuse (Saint-Laurent du Pont) ; ce à quoi il faut rajouter un groupe de commandement, une brigade de recherches et un peloton de surveillance et d'intervention (tous trois basés à Meylan). L'ensemble représente 180 militaires.

M&M : Quelle est votre action sur la commune par rapport à la délinquance ?

OLB : Les actes de délinquance commis sur la commune de Meylan sont caractéristiques : plus de 90 % sont constitués par des vols, et ils se répartissent sur toute l'échelle de gravité allant du vol simple au vol à main armée, en passant par le vol avec effraction. Le revenu moyen par habitant de ce canton, et les signes extérieurs qui en découlent, génèrent un pouvoir d'attraction particulièrement fort pour les malfrats de toute l'agglomération grenobloise qui considèrent Meylan comme un véritable supermarché. Il est à noter que la part des auteurs mineurs y est plus forte qu'ailleurs et qu'elle a tendance à s'accroître encore. Ces faits délictueux ne s'étalent pas régulièrement au fil de l'année, ils se concentrent en vagues successives, comme l'ont montré le démantèlement par la compagnie de gendarmerie de Meylan d'une bande de cambrioleurs spécialistes des vols d'ordinateurs dans les sociétés de la ZIRST en mars 2001, ou encore **l'interpellation en octobre 2001 d'une équipe de roumains auteurs de plus de 280 cambriolages de résidences dans la région.**

Ces investigations sont toutefois longues et délicates, et la coopération des habitants est souvent difficile à obtenir.

La collaboration avec les élus et différents services de la commune est permanente : elle permet d'orienter le service de la gendarmerie en fonction des attentes de la population, d'échanger des informations et de mettre en place des actions communes, avec la police municipale par exemple. S'agissant de l'organisation locale de la gendarmerie, les moyens de la brigade de gendarmerie de Meylan sont mutualisés avec ceux de la brigade de Saint-Ismier, pour **une meilleure présence sur le terrain, de jour comme de nuit,** sur l'ensemble des deux cantons. Les effectifs globaux sont toutefois encore largement sous-dimensionnés au regard d'une population qui a augmenté rapidement, et je souhaite évidemment pouvoir bénéficier dans ce secteur d'une partie **des personnels supplémentaires annoncés par le gouvernement pour y renforcer l'action de la gendarmerie.**

D'une manière générale, la baisse de la délinquance ne peut en effet passer que par une présence accrue des forces de l'ordre sur le terrain, et bien évidemment par une constance de la réponse judiciaire en bout de chaîne.

Capitaine Olivier Le Bianic, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Meylan.

Nature à Meylan : partons en promenade...

En quittant le parking devant la Mairie, on tourne à gauche dans l'Avenue du Vercors et, un peu plus loin, après l'immeuble de verre des Laboratoires Roche, on prend à nouveau à gauche dans le Chemin de la Taillat. Après avoir dépassé la Maison cantonale des personnes âgées, on pénètre (à droite) dans le Parc du Bachais.



• Parc du Bachais

Ici, par un sentier parallèle au Chemin de la Taillat, on passe devant le jardin d'eau, habité par de petites poules d'eau et des canards. On atteint ensuite l'arcade Ouest de la Roseraie (le mois de mai est le plus propice pour y faire des photos), séparée de l'arcade Est par le petit canal issu de la fontaine du Bachais (derrière laquelle on aperçoit la façade Sud du Château). Ensuite, on passe à droite, sous la galerie de glycines, par le chemin qui mène vers le Parc du Bruchet.

• Parc du Bruchet

Avant d'aller dans ce parc, on peut remonter d'une centaine de mètres l'avenue du Taillefer, vers le rond-point du Lycée, pour aller admirer la façade Est du Château du Bachais. Ayant traversé l'avenue, on atteint rapidement le Cadran solaire. On poursuit ce chemin au Sud du Lycée du Grésivaudan et on tourne à droite pour longer les "franges", au bas desquelles on pouvait atteindre, au bord de l'étang, le "Belvédère" de la Roselière, dont il ne reste malheureusement que le support



hexagonal en béton. En effet, le pavillon en bois qui faisait le charme de ce site, a été brûlé par des vandales.

On pourra néanmoins prendre plaisir à attirer les canards en leur jetant quelques morceaux de pain. Mais les pauvres "coin coins" n'en attraperont que peu : d'énormes poissons (50 à 60 cm) s'en saisissent avant eux. De l'autre côté de l'étang nous parvient le coassement des grenouilles dans les surfaces de nénuphars. Après le Parc du Bruchet, on suit le Chemin des Béalières jusqu'au rond-point de Bavière et prendre à gauche l'Allée des Frênes. Sur la gauche, au début de cette allée, il y a un petit pont après lequel on trouve le Sentier de l'Hermitage, qui longe le petit ruisseau du même nom. Au début du Chemin des Béalières, on pourrait prendre un raccourci par "Le Routoir", mais ce serait dommage de manquer une partie du charmant Sentier de l'Hermitage. Après quelques centaines de mètres on atteint l'entrée du Parc des Étangs.

• Parc des Étangs

A deux cents mètres environ de l'entrée du Parc, il y a un petit bassin couvert de nénuphars où coassent de joyeux batraciens. On passe ensuite au Sud du Château de Maupertuis.

Après quoi, on atteint les deux étangs, dans le premier d'entre eux se reflète un bel arbre centenaire. Comme le second, il est peuplé d'une bande de joyeux canards. Un peu plus haut, on ne manquera pas de s'arrêter devant un imposant platane d'Orient avec ses plus de quatre mètres de circonférence.

• Domaine de Maupertuis

On sort vers le nord en haut du Parc des Étangs. En parcourant vers la gauche le Chemin de Maupertuis, on découvre la façade Nord du Château devant laquelle il y a un petit parc d'où on a une superbe vue panoramique : (de la gauche vers la droite)

• le Château de Maupertuis (réalisé à partir de 1820) ;



• un bâtiment récent, appelé "Le Quartz", avec sa façade de verre réfléchissant (édifié en 1991) : c'est le Centre de Recherches Xerox ;

• une tour ronde. Ce fut un pigeonnier réalisé dans les années 1860 par le propriétaire d'alors, Émile Baudrand.

André Deweze.

Extraits de l'album «Balades dans les Parcs de Meylan»

(64 photos commentées), diffusé par l'auteur : André Deweze 39, Chemin de la Revirée - 38240 Meylan - Tél. 04 76 41 14 33.



Un an, ça se fête !

Meylan Maintenant achève, en pleine forme, sa première année d'existence. C'est une occasion de se pencher un bref instant sur le travail réalisé afin de mesurer le dynamisme de notre action et l'intérêt qu'elle suscite parmi les Meylanais.

Certes, le fait de revendiquer 300 adhérents devrait suffire à notre bonheur car ce chiffre confère à notre association le rang occupé par les associations sportives les plus dynamiques de notre Commune.

Mais comme notre bonheur est sans frontière, nous avons surtout pour ambition de proposer à nos adhérents des perspectives de travail, de réflexion, et d'échanges. Loin des polémiques politiciennes stériles entretenues par certaines associations politiques locales, qui ont d'ailleurs valu au Directeur de la publication de « Meydia », une sévère mise en garde et un rappel aux convenances, lors du Conseil Municipal de juin, nous entendons poursuivre sur la voie que nous nous sommes fixés : accueillir des personnalités d'envergure nationale (Corinne Lepage en septembre dernier), assurer des soirées publiques thématiques (euro, environnement, sécurité), organiser des visites de sites pas toujours connus (visite du Sénat, visite d'Athador, etc.)

Pour vous associer à ces activités, et à nos projets, nous vous informons régulièrement au travers d'une lettre d'information diffusée dans l'ensemble des foyers Meylanais, et de notre site Internet www.meylan-maintenant.com.

Mais désormais, nous entendons également vous saisir d'enjeux essentiels pour la préservation de la tranquillité de notre Commune, et la sauvegarde de notre cadre de vie. C'est le sens de **la pétition** que nous lançons contre le projet de **fermeture de la collectrice de l'A48**. Sa réussite sera un nouveau gage de l'intérêt porté par les Meylanais aux démarches que nous entreprenons dans le souci constant de garantir la quiétude en constituant un pôle de contre-pouvoir fort et déterminé.

Kitty Lequesne, Présidente.

Le journal municipal de Meylan distingué

La maquette de "Meylan ma ville", journal municipal de la ville de Meylan, réalisée par l'agence "Bienvenue sur Mars", a été distinguée lors du premier palmarès de la communication des villes. Lancé par l'agence parisienne Initiatis, ce palmarès est publié sur la base des journaux et supports de communication de toutes les villes de France.

Ville de Meylan : 04 76 41 59 00 - www.mairie-meylan.fr

AGENDA

Octobre

Le lundi 21 octobre à 20 h 30.

« Assemblée Générale » salle Décibelldonne, avenue de Chamechaude.

Novembre

Le mardi 5 novembre : visite guidée de « Fort-Barraux » par le Président de l'association de sauvegarde et de mise en valeur de Fort-Barraux.

"En 1597, à l'époque où Lesdiguières gouvernait le Dauphiné, Charles Emmanuel 1^{er} duc de Savoie, fit construire le Fort-Barraux..."

venez nombreux, vous en saurez plus !

Décembre

Le mardi 10 décembre : visite guidée du Conseil général de l'Isère.

Janvier 2003

Le mardi 14 janvier : dégustons ensemble la Galette des Rois.

Février 2003

Un jeudi ou un vendredi de février : une journée à La Région Rhône-Alpes à Charbonnières. Nous assisterons à une séance plénière. Transport par autocar.

Soirée Saint-Valentin

Le samedi 30 novembre rendez-vous au restaurant du Vieux Chêne (Zirst) pour une super soirée de la pré Saint-Valentin, dîner dansant avec orchestre. Inscription auprès de Kitty Lequesne au 04 76 18 01 73 ou Michèle Vincent au 04 76 41 82 57. Venez nombreux !

Meylan Maintenant à votre écoute : 04 76 18 01 73 - E-mail : info@meylan-maintenant.com - www.meylan-maintenant.com



"Meylan Maintenant" - 14 allée de la Praly - 38240 Meylan

- J'adhère à l'association Meylan Maintenant, soutien de la majorité conduite par Marie-Christine Tardy ;
- Cotisation simple 15 € ; couple 23 € ; jeune 7 € ;
- membre bienfaiteur à partir de 45 €.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de euros à l'ordre de "Meylan Maintenant".

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Email :